

FONCTIONNEMENT DU RESTAURANT ET DE LA CAFETERIA

L'accès au restaurant et à la cafétéria se fait par carte magnétique nominative et strictement personnelle. Celle-ci est délivrée à l'élève le jour de la rentrée. L'élève en est responsable tout au long de sa scolarité.

MODE D'EMPLOI DE LA CARTE

Pour le repas de midi au restaurant l'élève devra prendre un ticket **avant 11h30** à l'une des trois bornes situées dans le hall du lycée. Il doit se présenter muni de son ticket lors du contrôle.

Aucun ticket perdu ne sera remboursé.

L'accès au restaurant sera **refusé** à toute personne sans carte, ayant une **carte non approvisionnée** ou un **solde insuffisant**.

Pour consommer à la cafétéria, l'élève doit se présenter avec sa carte impérativement approvisionnée.

PRIX DU REPAS

- ◆ Le prix du repas **2015** est de : **4 € 00**
- ◆ De nombreux articles sont disponibles à la cafétéria :
 - formule petit déjeuner : **1.35 €**
 - formule déjeuner : **3.44 €**

CARTE

◆ La carte doit être créditée pour la délivrance d'un ticket repas pour le restaurant ou toute consommation à la cafétéria:

- soit par **chèque, d'un montant minimum de 20 €** (40€ lors de la 1^{ère} inscription), libellé à l'ordre de l'agent comptable du lycée de Milhaud

(à déposer dans la boîte aux lettres située près de la loge & relevée tous les jours sauf le mercredi à 8 h 30 et 10 h 45 ; ne pas oublier d'inscrire au dos du chèque le numéro de la carte et le nom).

- soit en **numéraire** à remettre au service d'Intendance (tous les matins entre 8h00 & 11h30 sauf le mercredi).

◆ La carte est donnée 1 fois pour toute la scolarité au lycée de Milhaud.

Toute perte ou vol de carte doit être impérativement signalé à la loge, afin d'éviter son utilisation frauduleuse. Le crédit restant du compte concerné sera à nouveau disponible dès l'achat d'une nouvelle carte facturée 8€.

◆ La carte créditée autorise également la réalisation de photocopies au CDI.

